

Comité consultatif sur les
changements climatiques

Plan stratégique

2025-2028

Québec 

MOT DU MINISTRE

14 mai 2025

Monsieur le Président,

La publication du Plan stratégique 2025-2028 du Comité consultatif sur les changements climatiques constitue un jalon déterminant dans la réalisation du mandat qui lui a été confié : conseiller le gouvernement du Québec de manière indépendante, rigoureuse et éclairée sur les orientations et les actions à privilégier en matière de lutte contre les changements climatiques. Je tiens à saluer la vision ambitieuse qui guide cette feuille de route. Elle témoigne d'une volonté claire de contribuer de façon structurée et constructive à notre transition vers un avenir résilient et plus faible en carbone.

Le Québec peut être fier de compter sur un comité composé d'experts aux horizons diversifiés, tous mobilisés par la nécessité d'agir avec rigueur face à l'urgence climatique. Je suis convaincu que les travaux du Comité continueront d'enrichir les réflexions gouvernementales, tout en favorisant une prise de décision cohérente, transparente et fondée sur les meilleures connaissances scientifiques.

Je remercie l'ensemble des membres du Comité pour leur engagement à faire avancer la lutte contre les changements climatiques au bénéfice de toute la population québécoise. Cette contribution est précieuse et garante de succès pour les années à venir! Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Benoit Charette

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

TABLE DES MATIÈRES

II Mot du ministre

III Mot du président

1 Le comité

3 L'organisation en bref

4 Analyse des contextes internes et externes

6 Les choix stratégiques

7 Enjeu 1

La prise en compte de la science des changements climatiques dans nos choix de société

11 Enjeu 2

La capacité du Comité à remplir pleinement son mandat

MOT DU PRÉSIDENT

M. Benoit Charette
Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre
les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifce Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté et un profond sentiment d'engagement que je vous transmets aujourd'hui, au nom de l'ensemble de mes collègues, le Plan stratégique du Comité consultatif sur les changements climatiques.

Ce plan est plus qu'un simple cadre d'intervention; il constitue une feuille de route ambitieuse, fondée sur la rigueur scientifique, la transparence et l'indépendance, qui vise à renforcer l'apport du Comité dans l'élaboration et le suivi des politiques climatiques du Québec. Son élaboration repose sur une réflexion approfondie menée avec l'ensemble des membres du Comité, dont l'expertise et le dévouement sont au service d'une seule et même mission : conseiller le gouvernement et la société québécoise dans la transition vers un avenir résilient et décarboné.

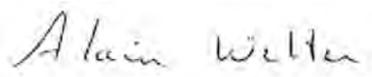
Nous avons entendu votre appel à l'ambition. Le Comité y répond aujourd'hui avec une vision forte : celle d'un Québec qui intègre pleinement la science dans ses politiques publiques et accélère ainsi son engagement climatique, au bénéfice de toute la société québécoise. Notre plan trace les grandes orientations que le Comité doit mettre en œuvre pour contribuer à cette transition, renforcer sa capacité à soutenir l'évolution des politiques gouvernementales, multiplier ses interactions avec les parties prenantes et augmenter la portée de son message dans l'espace public.

Cette ambition ne pourra se concrétiser qu'avec un engagement fort de votre part. Votre soutien sera déterminant pour que ce plan stratégique devienne un moteur de transformation et non un simple document d'intention.

Dans cette période mouvementée où cohabitent urgence climatique et perturbations géopolitiques, la société québécoise aura plus que jamais besoin d'une prise en compte adéquate de la science dans les politiques publiques pour atteindre ses objectifs de décarbonation et accroître sa résilience, pour le bien de l'ensemble de la population. Dans ce contexte, il est possible et souhaitable de bâtir, ensemble, un Québec à la hauteur du défi climatique. En donnant à la science la place qui lui revient dans la prise de décisions, nous façonnerons un avenir durable et équitable pour toutes les Québécoises et tous les Québécois. Nous positionnerons le Québec du bon côté de l'histoire, du bon côté de la science et du bon côté de l'économie.

Je demeure bien sûr à votre disposition pour poursuivre ce dialogue essentiel et travailler de concert à la réalisation de cette vision ambitieuse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain Webster

Président

Comité consultatif sur les changements climatiques

LE COMITÉ



Président



Alain Webster

Professeur titulaire au Département d'économie et au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke.

Membres



Alain Bourque

Directeur général d'Ouranos, le consortium québécois sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques.



Sylvain Gaudreault

Directeur général du Cégep de Jonquière.



Valériane Champagne St-Arnaud

Professeure au Département de marketing de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.



Charles Larochelle

Retraité de la fonction publique québécoise.



Jérôme Dupras

Professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais, chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique.



Alain Lemaire

Président exécutif du conseil d'administration de Cascades jusqu'en mai 2024 et président et chef de la direction de Cascades de 2003 à 2013.



Annie Levasseur

Professeure au Département de génie de la construction de l'École de technologie supérieure, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la mesure de l'impact des activités humaines sur les changements climatiques et directrice scientifique du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) et de l'Institut Adapt.



Charles Séguin

Professeur au Département des sciences économiques de l'École des sciences de la gestion, membre de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM et du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) et chercheur au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).



Bertrand Millot

Chef de l'investissement durable de la Caisse de dépôt et placement du Québec.



Lota Dabio Tamini

Professeur titulaire au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval.



Marie-Jo Ouimet

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive à l'Institut national de santé publique du Québec et professeure associée à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.



Évelyne Thiffault

Professeure titulaire au Département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, directrice scientifique de la Forêt Montmorency et codirectrice du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR).

Observateur

Jean-François Gibeault,

Sous-ministre adjoint responsable du Bureau de transition climatique et énergétique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Secrétariat

François Brassard

Secrétaire du Comité

Martin Brie

Directeur des affaires publiques, des relations internationales et de la mobilisation

Jenny Côté

Directrice gouvernance et partenariats

Joanie Ouellette

Professionnelle de recherche

Josée Provençal

Professionnelle de recherche

L'ORGANISATION EN BREF

Le Comité consultatif sur les changements climatiques est un organisme gouvernemental permanent et indépendant créé en vertu de la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*.

Mission

Conseiller le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, sur les orientations, les programmes, les politiques et les stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques et technologiques ainsi que des consensus scientifiques en cette matière.

Le Comité se donne également la mission d'accélérer chez tous les acteurs de la société québécoise, de façon objective et multidisciplinaire, la prise en compte de la science dans la gestion de la crise climatique.

Vision

Devenir une référence et être un acteur clé pour orienter les politiques publiques vers une société décarbonée et plus résiliente et pour accélérer la transition juste pour l'ensemble du Québec.

Valeurs

Rigueur

La rigueur garantit la crédibilité des avis du Comité, qui s'assure que ses recommandations sont fondées sur des données scientifiques et des pratiques exemplaires. Elle permet au Comité de demeurer un repère fiable pour les décideurs et le public dans la lutte contre les changements climatiques.

Indépendance

L'indépendance est essentielle pour fournir des avis objectifs, libérés de toute influence extérieure. Elle confère au Comité une neutralité, une légitimité et une liberté d'expression indispensables pour proposer des solutions ambitieuses, priorisant l'intérêt collectif.

Engagement

L'engagement reflète la mobilisation du comité envers sa mission, incarnant une volonté de contribuer à une meilleure intégration de la science dans la prise de décisions, pour orienter le Québec vers un avenir décarboné et résilient.

Transparence

La transparence renforce la confiance du public et des parties prenantes, tout en assurant une meilleure compréhension et une meilleure appropriation des travaux du Comité. Elle garantit également une communication claire et accessible des décisions et des recommandations du Comité.

ANALYSE DES CONTEXTES INTERNES ET EXTERNES

Le Comité consultatif sur les changements climatiques évolue dans un environnement complexe, marqué par des attentes élevées à l'égard de son rôle consultatif et des défis croissants liés à l'évolution du climat. Les enjeux auxquels il fait face s'inscrivent dans des dynamiques internes et externes interdépendantes, qui influencent directement sa capacité à remplir son mandat.

1. Contexte complexe et changeant

L'objet d'intervention du Comité, la question climatique, est d'une complexité exceptionnelle. Elle demande des transformations inédites de nos sociétés dans presque tous les secteurs d'intervention, requiert une coopération internationale à des niveaux encore inégalés, nécessite un ensemble considérable d'innovations technologiques et sociales, et peut créer des enjeux d'équité perçus ou réels importants. Cette dynamique complexe est accentuée par de récentes transformations géopolitiques internationales pouvant se traduire par des reculs importants en matière de politiques publiques. Elle opère également dans un contexte où des crises simultanées – climatiques, économiques, sociales et politiques – interagissent et amplifient les vulnérabilités. Dans un tel contexte, pour favoriser une plus grande mobilisation de la population et des parties prenantes et mettre en œuvre des politiques climatiques de plus en plus ambitieuses, il faudra une grande dose de créativité et d'agilité.

2. Impact des recommandations et dialogue avec le gouvernement

Depuis sa création, le Comité a produit des recommandations rigoureuses et pertinentes sur des enjeux stratégiques variés, tels que la carboneutralité, l'innovation, l'aménagement du territoire ou le transport des marchandises. Cependant, leur intégration dans les politiques publiques demeure inégale. Ce constat reflète l'ampleur des transformations à effectuer dans le cadre de cette transition, mais également la fragilité dans les

mécanismes de suivi et de collaboration entre le Comité et les autorités ministérielles, limitant l'influence des travaux scientifiques sur les choix politiques. Sur le plan externe, les changements climatiques exacerbent les attentes envers des organismes comme le Comité. Les décideurs, les citoyens et les médias recherchent des solutions claires et immédiates. Cependant, la fragmentation des priorités politiques et administratives, au Québec comme chez nos partenaires à l'étranger, peut nuire à l'intégration des recommandations, soulignant la nécessité d'un dialogue plus constant entre le Comité et les acteurs gouvernementaux.

3. Engagement envers la collectivité

Le contexte externe, marqué par une compétition accrue pour capter l'attention des décideurs et du public de même que par une montée de la désinformation, accentue l'importance de mobiliser les membres du comité de manière cohérente et stratégique. Le Comité est composé d'experts reconnus pour leur engagement et leur rigueur scientifique. Cependant, leur mobilisation dans des activités stratégiques externes du Comité, telles que les consultations auprès des décideurs, les interventions médiatiques et les discussions avec les parties prenantes, pourrait être renforcée. En les positionnant en tant qu'ambassadeurs des recommandations du Comité, il serait possible d'élargir la portée des messages et de maximiser la résonance des travaux du Comité dans les sphères publique et politique.

4. Sensibilisation des acteurs stratégiques et littératie climatique

La littératie climatique reste insuffisante dans plusieurs secteurs clés. Si les décideurs reconnaissent l'urgence climatique, ils peinent parfois à intégrer les recommandations scientifiques dans des cadres politiques complexes. De plus, le grand public, bien qu'intéressé, manque souvent d'outils pour saisir la portée des enjeux et des solutions proposées, ce qui peut freiner l'intégration

des recommandations dans les politiques publiques ou générer une résistance à certaines mesures perçues comme complexes ou coûteuses, en plus de limiter l'acceptabilité sociale des mesures climatiques ambitieuses. L'éducation des décideurs, des citoyens et des parties prenantes sur les enjeux climatiques représente un défi transversal. Cependant, la place croissante qu'occupent les enjeux climatiques dans les débats publics offre au Comité une occasion de jouer un rôle accru dans la sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes stratégiques.

5. Gouvernance et efficience des processus

La gouvernance du Comité repose sur des principes d'indépendance et de rigueur scientifique. Cependant, certains processus internes manquent encore de formalisation, ce qui peut entraîner des inefficiences dans la coordination des travaux, la gestion des priorités ou le suivi des recommandations. En parallèle, le cadre externe impose une réactivité croissante face aux enjeux climatiques, ce qui nécessite une gouvernance agile et des processus adaptés. La capacité à gérer efficacement les relations avec des partenaires divers, tout en respectant l'indépendance du Comité, est un aspect central de cet enjeu.

6. Renforcement des capacités et des ressources

Le Comité a fait face à des contraintes organisationnelles liées, entre autres, aux ressources humaines. Ces limitations ont réduit la capacité du Comité à répondre rapidement aux demandes du gouvernement ou à approfondir des enjeux complexes, et donc à assurer son fonctionnement optimal. En interne, la gestion des ressources humaines, la rétention du personnel et l'accès à des outils modernes constituent des défis. La démarche en cours visant à consolider les ressources humaines du Comité doit se poursuivre pour assurer la production et la diffusion des travaux de manière optimale.

Conclusion

Le Comité évolue dans un contexte où l'urgence climatique, les transformations géopolitiques et les attentes croissantes des citoyens renforcent la pertinence de sa mission. Toutefois, l'intégration de la science climatique dans les décisions publiques et sociétales demeure un défi, nécessitant un dialogue plus structuré et une mobilisation accrue des acteurs concernés. Par ailleurs, le Comité doit également renforcer ses capacités organisationnelles et ses ressources afin de remplir pleinement son mandat et d'exercer son influence à long terme. Ces constats définissent les deux grands enjeux auxquels répond cette planification stratégique. En misant sur la rigueur scientifique, des collaborations stratégiques et une plus grande présence dans le débat public, le Comité pourra relever ces défis et contribuer activement à orienter le Québec vers une transition écologique ambitieuse et durable.

LES CHOIX STRATÉGIQUES



Cette première planification stratégique s'appuie sur une réflexion collective menée avec les membres et le personnel du Comité. Elle traduit notre engagement commun à renforcer notre impact et à répondre aux défis croissants posés par les changements climatiques, tout en jetant les fondements d'un fonctionnement plus efficace et pérenne.

Pour maximiser notre impact, nous devons d'abord consolider nos bases. Cela exige de mettre en place des mécanismes solides de suivi et de collaboration et de structurer nos relations avec le ministre, le gouvernement, les parties prenantes et le public. Cette étape est essentielle pour s'assurer d'une meilleure prise en compte de nos recommandations et renforcer notre crédibilité, tant au niveau institutionnel que dans l'espace public. Parallèlement, nous devons développer nos capacités opérationnelles. Cela implique d'améliorer notre organisation interne et nos processus, de mobiliser les ressources nécessaires et d'adopter des outils et des méthodes de travail plus efficaces.

Pour répondre aux enjeux que nous avons identifiés, nous avons défini quatre orientations stratégiques, déclinées en objectifs concrets et en leviers d'action identifiant les moyens à mobiliser. Afin d'assurer un suivi rigoureux et adapté à notre progression, nous avons choisi de nous appuyer dans un premier temps sur des indicateurs de réalisation, qui permettront de mesurer la mise en œuvre effective de nos actions visant à consolider nos bases. À mi-parcours, une fois que les processus auront été implantés et que des mesures de référence auront été établies, nous intégrerons des indicateurs d'impact afin d'évaluer plus précisément les effets de notre action à long terme.

En structurant ainsi notre intervention et en adaptant progressivement notre capacité d'évaluation, nous pourrons non seulement renforcer l'influence du Comité, mais aussi faire en sorte que ses recommandations s'inscrivent durablement dans les politiques publiques et les choix collectifs.

1

ENJEU 1

La prise en compte de la science des changements climatiques dans nos choix de société

.....

Le Comité consultatif sur les changements climatiques fournit des recommandations fondées sur la science pour guider les décisions climatiques du Québec. Toutefois, pour maximiser l'impact de ces recommandations, celles-ci doivent être plus largement diffusées, mieux comprises et davantage intégrées dans les décisions.

Actuellement, les échanges entre le Comité, les instances gouvernementales et les acteurs de la société civile pourraient être accrus pour favoriser une appropriation plus large de la science des changements climatiques. La mise en place de mécanismes structurés de dialogue et de suivi permettrait de renforcer la prise en compte des recommandations du Comité dans l'élaboration des politiques et des actions.

De plus, la communication des enjeux climatiques et des solutions fondées sur la science doit s'adresser à un plus large public afin de favoriser une meilleure compréhension et une mobilisation accrue. En diversifiant les canaux d'échange et en favorisant des collaborations stratégiques, le Comité pourra accroître son influence et faciliter la transition vers une société québécoise plus résiliente et décarbonée.

ORIENTATION 1

Un comité ayant plus d'influence sur les politiques publiques pour accélérer la transition climatique du Québec

Cette orientation vise à renforcer le rôle stratégique et l'influence du Comité dans la prise de décisions climatiques au gouvernement du Québec, en s'assurant que ses recommandations scientifiques soient davantage entendues, diffusées et considérées. En consolidant son indépendance, en élargissant ses espaces de dialogue et en diversifiant ses interlocuteurs, le Comité peut agir de manière proactive pour influencer les décisions climatiques en amont, dans les processus décisionnels de l'État.

OBJECTIF 1.1.

Accroître les échanges formels du Comité avec le ministre, dans un contexte d'indépendance

Levier d'action

- Mettre en place un mécanisme d'échange formel, régulier et statutaire avec le ministre.

Indicateur 1.1.1.

Mise en œuvre d'un mécanisme formel d'échange avec le ministre.

Cible

Mécanisme opérationnel en 2025-2026.

OBJECTIF 1.2.

Renforcer l'influence institutionnelle et législative du Comité

Leviers d'action

- Établir des relations stratégiques avec les ministères et organismes ciblés pour anticiper et influencer les décisions en amont.
- Contribuer activement aux débats législatifs en développant des relations transpartisanes avec les parlementaires et avec l'Assemblée nationale.

Indicateur 1.2.1.

Nombre de rencontres avec les ministères et organismes stratégiques ciblés en fonction des travaux du Comité.

Cible

Organisation d'au moins une rencontre par année avec chacun des ministères et organismes stratégiques ciblés dans le cadre de la rédaction des avis.

Indicateur 1.2.2.

Nombre d'interventions dans le cadre parlementaire.

Cible

Participation à au moins trois activités par année dans le cadre parlementaire.

OBJECTIF 1.3.

Assurer le suivi de l'intégration des recommandations

Levier d'action

- Mettre en place un mécanisme de suivi formel de la prise en compte des recommandations dans les politiques publiques et les décisions gouvernementales, en collaboration avec le gouvernement.

Indicateur 1.3.1.

Mise en œuvre d'un mécanisme pour assurer le suivi des recommandations.

Cible

Mécanisme opérationnel en 2025-2026.

ORIENTATION 2

Interagir avec les parties prenantes pour une meilleure prise en compte de la science des changements climatiques

L'impact du Comité dans la transition de la société québécoise dépend en partie de sa capacité à établir des relations de confiance avec les diverses parties prenantes et à favoriser un dialogue continu et constructif. Cette orientation est axée sur le développement de relations stratégiques qui permettent de renforcer l'influence du Comité et de favoriser la mise en œuvre concrète de ses recommandations.

OBJECTIF 2.1.

Accroître le dialogue avec certaines parties prenantes concernées pour recourir à un complément d'expertise, enrichir les perspectives et assurer l'applicabilité des recommandations.

Leviers d'action

- Intégrer un processus structuré de consultation des parties prenantes.
- Établir des partenariats avec des organismes à caractère scientifique pour accroître l'influence du Comité et favoriser une plus grande mobilisation.
- Identifier les meilleures pratiques en établissant des liens avec des organismes similaires présents dans d'autres juridictions.

Indicateur 2.1.1.

Taux d'avis intégrant un processus de consultation structuré.

Cible

Intégration de 100 % des avis dans au moins une consultation structurée avec des parties prenantes pertinentes.

Indicateur 2.1.2.

Nombre de partenariats avec des organismes stratégiques au Québec.

Cible

Conclusion d'au moins trois partenariats d'ici la fin de l'année 2027-2028.

Indicateur 2.1.3.

Nombre de collaborations ou de projets d'échange d'expertise réalisés avec des organismes similaires présents dans d'autres juridictions.

Cible

Mise en place d'au moins trois ententes de collaboration d'ici la fin de l'année 2027-2028.

OBJECTIF 2.2.

Contribuer à la littératie climatique des acteurs et à la prise en compte de la science dans les processus de décision

Leviers d'action

- Réaliser des ateliers et conférences avec des acteurs stratégiques.
- Contribuer à la formation des employés de l'État.

Indicateur 2.2.1.

Nombre d'activités avec des acteurs stratégiques auxquelles le Comité prend part chaque année.

Cible

Participation à au moins huit activités par année.

Indicateur 2.2.2.

Développement d'un programme de formation en collaboration avec les instances gouvernementales.

Cible :Validation du contenu du programme par les partenaires avant la fin de l'année 2025-2026.

ORIENTATION 3

Une communication efficace pour accroître la mobilisation

Pour réaliser sa mission, le Comité doit sensibiliser un public plus large pour mieux le mobiliser autour de la question des changements climatiques. Cette orientation se concentre sur le renforcement de la visibilité et de l'impact du Comité dans l'espace public, pour faire en sorte que ses recommandations contribuent à éclairer le débat public et aient davantage de résonance, autant auprès des décideurs que dans la population en général.

OBJECTIF 3.1.

Déployer une communication moderne et efficace

Levier d'action

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication, ce qui inclut le développement de nouveaux outils de diffusion et d'un cadre pour les médias sociaux ainsi que le renouvellement de la signature graphique et du site Internet.

Indicateur 3.1.1.

Avancement de la mise en œuvre d'un plan de communication.

Cible

Déploiement d'au moins trois nouveaux outils de diffusion en 2025-2026.

OBJECTIF 3.2.

Accroître la présence du Comité dans l'espace médiatique pour faire rayonner ses recommandations et éclairer le débat public

Levier d'action

- Établir une stratégie de relations publiques visant à accroître la visibilité du Comité, de ses travaux et de ses membres.

Indicateur 3.2.1

Poids médiatique du Comité.

Cible

Augmentation du poids médiatique de 20 % par année.

2

ENJEU 2 La capacité du Comité à remplir pleinement son mandat

.....

Pour jouer pleinement son rôle et exercer une influence durable, le Comité doit disposer d'une structure organisationnelle efficace et de ressources adéquates. Son indépendance scientifique et sa capacité à formuler des recommandations éclairées dépendent en grande partie de la robustesse de sa gouvernance et du soutien dont il bénéficie. L'évolution rapide des enjeux climatiques et l'augmentation des attentes à l'égard du Comité nécessitent une adaptation continue de ses modes de fonctionnement. Le Comité doit également s'assurer que ses membres et son personnel disposent des ressources nécessaires pour mener à bien ses missions et pour mieux répondre aux besoins, tout en maintenant son indépendance et sa rigueur scientifique.

ORIENTATION 4

Renforcer nos capacités, notre gouvernance et notre efficacité organisationnelle pour se donner les moyens de nos ambitions

Cette orientation vise à ce que le Comité dispose non seulement des ressources nécessaires, mais aussi d'une gouvernance solide et de processus structurés. Il s'agira de renforcer l'efficacité opérationnelle et stratégique du Comité en soutenant sa capacité à agir de manière indépendante et réactive face aux enjeux climatiques.

OBJECTIF 4.1.

Renforcer la gouvernance pour assurer un fonctionnement optimal.

Leviers d'action

- Mettre à jour la structure organisationnelle et le cadre de gouvernance du Comité.
- Mettre en place une planification thématique pluriannuelle assortie de plans de travail annuels.

Indicateur 4.1.1.

Structure organisationnelle et cadre de gouvernance à jour.

Cible

Adoption de la structure organisationnelle et du cadre de gouvernance en 2025-2026.

Indicateur 4.1.2.

Planification thématique et plan de travail annuel à jour.

Cible

Adoption de la planification pluriannuelle en 2025-2026 et révision annuelle des plans de travail.

OBJECTIF 4.2.

Renforcer les capacités et consolider l'expertise du personnel

Leviers d'action

- Élaborer un plan prévisionnel des ressources humaines.
- Favoriser la formation continue du personnel.

Indicateur 4.2.1.

Avancement de l'élaboration du plan prévisionnel des ressources humaines.

Cible

Finalisation et validation du plan prévisionnel des ressources humaines en 2025-2026.

Indicateur 4.2.2.

Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation continue.

Cible

Affectation d'au moins 1 % de la masse salariale à la formation.



*Comité consultatif
sur les changements
climatiques*

Québec 